

Flash CE extraordinaire du 17 décembre 2012

Après une présentation faite pour confirmer que rien ne va et n'ira mieux avant longtemps, **le verdict tombe.**

18 suppressions de poste sur les deux ateliers POLARIS - HMD SEL.

Au préalable, la Direction a pris soin de nous raconter que malgré tous les efforts réalisés (notamment par les salariés) pour préserver POLARIS, la situation concurrentielle du marché ne permet pas de maintenir des coûts de production au niveau des autres ateliers de production de polymères du Groupe en Europe et qu'il est urgent de prendre des décisions qui permettront de préserver l'atelier et de prouver son intérêt avant que le Groupe ne décide une frappe chirurgicale.

La direction oublie de préciser qu'en saturant les autres ateliers de polyamide, l'atelier POLARIS a été délibérément mis en situation de ne pas être compétitif.

Ce projet est présenté dans le cadre de l'accord du DAMEC-GAMEC qui assure la priorité au reclassement interne. Ne nous cachons pas derrière ces mots. L'emploi des salariés de POLARIS - HMD SEL est en danger.

La CFDT et ses élus **s'emploieront à éviter** la casse de l'emploi.

